



Compte-rendu USD-FO de l'audio conférence (DI PACA-CORSE) crise COVID du 5 octobre 2020.

Présidée par le DI de PACA-CORSE.

Objectif: faire un point sur la situation dans la DI, conformément au flash INFO DG.

En préambule, le DI nous informe que suite aux intempéries du week-end (en particulier dans les Alpes Maritimes) il n'y a pas de collègue en difficulté grave mais plusieurs collègues sont tout de même dans l'impossibilité de demeurer ou d'accéder à leurs domiciles.

La cité de Breil est intacte (mais pas d'eau ni d'électricité).

La situation sanitaire :

Quelques chiffres pour notre DI de PACA-CORSE :

le 24 septembre il y avait 7 cas positifs avérés.

Le 1er octobre 1 seul cas positif en Corse (bonne nouvelle, il est désormais guéri et devrait donc reprendre le travail).

Au sein de notre DI, toutes les DR ont eu au moins un cas (surtout en Corse).

Aucun cas grave.

Le DI rappelle la nécessité d'un strict suivi des préconisations des médecins de préventions.

15 tests à Marseille-Port.

Pour mémoire les OS demandent toujours en cette période de crise sanitaire l'abrogation du jour de carence...

Le DI a insisté sur les mesures prises (cf nettoyage et désinfection des locaux et véhicules entres autres.A titre d'exemple 4 passages à la BSE de Bastia, coût 5400 €).

Le DI rappelle que si un agent a des symptômes, en attente du résultat du test, il est placé en télétravail si son poste le permet ou bien en ASA.

Le matériel :

2 types de masques fournis : chirurgicaux pour la SURV et pour les agents OP/CO vulnérables et grand public (tissus) pour les AG/CO.

Le masque grand public est du ressort de la préfecture.

On attend l'arrivée de 32 000 masques tissus.

Le DI nous fait également un rappel des règles existantes (port du masque obligatoire, aération des locaux, distanciation ou encore le lavage des mains...).

Il a d'ailleurs envoyé récemment un message en ce sens à tous les agents pour rappeler l'importance des gestes barrières.

Il insiste sur les moments critiques comme les repas, les vestiaires avec les prises et fin de services, le covoiturage ou encore la pause cigarette.

Il autorise des « facilités » comme des rallonges raisonnables pour les prises et fin de service, des horaires décalés pour éviter les heures de pointes dans les transports en commun des grandes agglomérations comme Marseille ou Nice par exemple.

Il souhaite faire preuve de pragmatisme, et de bonne volonté .

Néanmoins pour le DI, la discipline individuelle est aussi importante.

Concernant le matériel annexe : gel etc ...on dispose du nécessaire mais on manque de gants jetables de grande taille (XL).

En conclusion, niveau matériel, on a « de quoi voir venir » selon

l'administration...

Le nettoyage des locaux :

Souci relevé à la BSE de Marignane et dans les locaux de la DR d'Aix.

Pour Marignane, le DI s'engage à faire avancer les choses et pour la DR d'Aix, il nous est précisé que le prestataire doit une obligation de résultat.

Le service du PLI s'engage à convoquer le prestataire pour lui signifier ses obligations. Dont acte, mais affaire à suivre pour l'USD-FO.

Le télétravail :

Le DI encourage le télétravail dès que cela est possible, toutefois il ne peut obliger personne à télétravailler.

On n'est plus dans le cadre du PCA. On est en activité normale.

C'est entre le chef de service et l'agent que cela doit se discuter et donc s'organiser.

Le télétravail de crise est égal à 3 jours flottants maximum (5 pour les personnes vulnérables).

A noter que le télétravail représente au 1er octobre 2020 au sein de notre DI 15,46%. C'était 8,83% le 3 septembre mais plus de 83% le 20 mai dernier.

290 agents sont actuellement en télétravail de crise et 57 en télétravail conventionnel.

Soit un total de 347 agents.

Naturellement pour le DI, il n'y a pas de « cible » à atteindre ». C'est un arbitrage personnel.

A sa connaissance aucun refus de télétravail à ce jour et une moyenne de 2 jours/agents.

Pour l'USD-FO ce mode de travail reste une solution à privilégier quand c'est possible.

Une nouvelle livraison de matériel informatique va arriver fin novembre/début décembre (cf 160 « pc » portables).

335 « PC » portables arrivés et encore 23 à déployer dans les services.

Pour terminer le DI nous informe qu'une partie des services de la DI (DI+adjoint, GRH, PPCI ,SRA Marseille,SGI) a déménagé dans les locaux de la DRFIP,place Sadi Carnot, provisoirement (mais pour quelques mois) suite à l'incendie de cet été et des importants travaux actuels à l'hôtel des douanes de SCHUMAN à Marseille.

Agenda social.

Le CT-SD relatif à la création d'une division aéro portuaire à Nice prévu initialement le 13 octobre prochain est reporté à une date ultérieure (la DG demande un complément d'information sur la partie immobilière, non finalisée à ce jour).

CAPL LA C EN B le 12 octobre.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY

